



COMMUNIQUE DE PRESSE

Actualisation du Portrait statistique de l'audiovisuel, les données socio-démographiques des entreprises et des salariés de l'audiovisuel de 2019 et 2020 enfin disponibles

La CPNEF de l'audiovisuel propose, avec le Portrait statistique, un outil dynamique pour mieux connaître les 170 000 salariés travaillant au sein des 11 000 entreprises du champ audiovisuel.

Construit avec les données d'Audiens¹, et avec le soutien de l'Afdas, le Portrait statistique permet de saisir les particularités des 13 régions métropolitaines et des quatre secteurs d'activité du champ audiovisuel : la production audiovisuelle et cinéma, la prestation technique image et son, la radiodiffusion et la télédiffusion sur 5 années.

Le Portrait de l'audiovisuel propose deux entrées :

- **Les chiffres clés** avec les principaux indicateurs du champ de l'audiovisuel : entreprises, salariés, métiers
- **L'espace data** qui permet une navigation plus fine encore dans les données en offrant la possibilité de croiser plusieurs indicateurs.



L'audiovisuel est une industrie culturelle dynamique avec 12% d'augmentation du nombre d'entreprises sur la période 2016-2020. C'est le secteur de la production audiovisuelle et cinéma qui concentre 71% des structures françaises.



Parmi les 11 000 structures de l'audiovisuel, 96% sont des Très Petites Entreprises (TPE) de 0 à 10 salariés permanents².



Dans l'audiovisuel, l'hyper-concentration des entreprises en Ile-de-France reste une réalité en 2020 avec 63% de structures franciliennes.



Les effectifs qui augmentaient de façon régulière dans l'audiovisuel jusqu'en 2019 ont connu une forte baisse en 2020, due à la crise sanitaire, en passant de 226 000 à 170 000 salariés, soit 26% de baisse.



Le contrat de travail de référence dans l'audiovisuel demeure le Contrat à durée déterminée d'usage (CDDU)³. En effet, pour la fabrication d'un film ou d'un programme audiovisuel, un certain nombre de salariés est rassemblé pour un temps donné. Le CDDU correspond à l'activité des salariés alternant des périodes d'emploi et de non emploi, ce qui leur permet de travailler pour différents employeurs successifs. Les salariés sont 62% en CDDU.

¹ **Audiens** : Groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias.

² **Permanent** : Sont considérés comme permanents les salariés en CDI et CDD de droit commun par opposition aux intermittents qui sont salariés en contrat à durée déterminée dit « d'usage » (CDDU).

³ **CDDU** : Contrat à durée déterminée dit « d'usage ». Les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle sont des salariés, qui alternent des périodes d'emploi et de non emploi, au travers de contrats à durée déterminée liés à une fonction temporaire par nature. On parle d'intermittents dans le langage courant (cependant ce n'est ni un statut ni un métier), par opposition aux salariés permanents des secteurs de l'audiovisuel et du spectacle vivant, en CDI et CDD.

Qui sommes-nous ? La Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation (CPNEF) de l'audiovisuel regroupe les partenaires sociaux des branches professionnelles de l'audiovisuel et travaille sur les questions d'emploi et de formation. Elle a la capacité de créer des certifications pour répondre aux besoins et aux évolutions de l'audiovisuel, du cinéma et des médias.

Lien vers les infographies de synthèse :

<https://data.emploi.cpnef-av.fr/synthese/>

Lien vers le Portrait statistique

<https://data.emploi.cpnef-av.fr>

CONTACT

Jade Robin, chargée de projets
jrobin@cpnef-av.fr - 01 44 88 24 25